

Le transport public urbain, acteur naturel du développement durable

Pour l'UTP, le développement durable est une priorité de la profession.

Dans ce sens, elle a été parmi les premiers signataires de la Charte du développement durable de l'UITP (Union Internationale des Transports Publics), en mai 2003.

Son objectif est de mieux définir le rôle des entreprises de transport public dans la mise en œuvre des grands principes du développement durable, appliqués aux nécessaires actions de terrain.

Acteur du développement durable

Les entreprises de transport public participent au développement durable à travers une double logique.

- Le service qu'elles produisent participe directement à la mise en œuvre du développement durable : le transport public est reconnu comme un outil central de gestion de la mobilité. Les entreprises y trouveront également une garantie de développement de leur activité.
- En tant qu'entreprise, et au même titre que n'importe quelle autre, elles ont des obligations en matière de développement durable et doivent l'intégrer à leur méthode de production.

Le développement durable s'articule autour de ses trois composantes : sociale, économique et environnementale.

Le lien transport public/développement durable est évident du point de vue environnemental, et celui avec les deux autres composantes reste à développer.

L'aspect environnemental

La mobilité des personnes et des biens est la source la plus importante d'émission de gaz à effet de serre. Du fait de sa faible consommation d'énergie fossile, source de gaz à effet de serre, le transport public est un levier essentiel de la protection de l'environnement.

Les entreprises de transport public œuvrent également pour la préservation de la nappe phréatique en traitant et contrôlant les effluents

à la sortie des ateliers. Elles effectuent le tri sélectif des déchets produits, sensibilisent le personnel à la diminution des facteurs de pollution...

L'aspect social

Les entreprises s'appliquent à mettre en œuvre le principe du droit au transport pour tous, luttant ainsi contre l'exclusion des plus démunis et des plus isolés. L'accessibilité au sens large est au cœur de la réflexion de la profession.

Au sein même des entreprises, les notions d'équité, de pérennité et de mixité sont des notions centrales. Les budgets de formation y sont supérieurs à la moyenne nationale et l'effectif féminin s'accroît chaque année.

L'aspect économique

Par leur gestion au quotidien, les entreprises œuvrent pour le développement durable : la maîtrise des coûts de production, le contrôle de gestion et la maintenance préventive des matériels sont autant d'actions qui contribuent à pérenniser leur activité. En mettant l'accent sur la qualité de service et l'image de marque, elles fidélisent leur clientèle et assurent ainsi des gains de productivité.

Des actions menées avec les adhérents

L'UTP a publié en 2004 un dossier thématique sur "*Développement durable et transport*" (consultable sur www.utp.fr).

Après une étude des approches et des enjeux des différentes composantes de l'UTP, un groupe de travail spécifique aura pour objectif d'élaborer un argumentaire exprimant le positionnement des adhérents, les valeurs partagées par les entreprises et leurs engagements, et les limites auxquelles elles se heurtent pour les mener à bien.

**information : www.utp.fr
contact : cer@utp.fr**

L'Union des Transports Publics et Ferroviaires (UTP) est le syndicat professionnel regroupant l'ensemble des entreprises de transport urbain de voyageurs et de transport ferroviaire. Elle compte 170 adhérents qui emploient 42 000 salariés (hors RATP et SNCF).